

SOIRÉE BEAUJOLAIS
22 novembre 2014



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Département de Meurthe-et-Moselle

Mairie
de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friauville

tél : 03 82 33 00 12
fax : 03 82 33 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>

n° 42 - décembre 2014

L'information

FORMATION DÉFIBRILATEUR 13 octobre 2014



LE REPAS DE ANCIENS
30 novembre 2014

DÉFILÉ DE LA SAINT NICOLAS
7 décembre 2014



INAUGURATION des nouveaux ATELIERS COMMUNAUX 11 novembre 2014



L'essentiel du conseil municipal du 05 décembre 2014

***Transferts de compétences à la CCJ :** Patrick Masson présente le dossier de transfert de compétences de la commune de Jarny à la CCJ. Cela concerne la médiathèque, l'école de musique, le service jeunesse et le service scolaire.

Patrick précise que malgré plusieurs demandes pour avoir une évaluation financière du coût de ces différents services, il n'a obtenu à ce jour que des bribes d'informations de la commune de Jarny.

M. le Maire précise qu'à l'origine, les communautés de communes ont été créées pour intervenir sur le problème de transports, de déplacement sur le territoire ainsi que sur la collecte et le traitement des déchets ménagers. Hors ces deux principaux axes sont loin d'être aboutis. Il précise également qu'une communauté de communes est un excellent outil, mais faut-il savoir l'utiliser avec beaucoup de transparence et de démocratie.

Après que chaque conseiller ait pu s'exprimer, le conseil municipal passe au vote :

Médiathèque : Contre 11 Service jeunesse : Contre 8 – Abstention 3

École de musique : Contre 11 Service scolaire : Contre 7 - Abstention 4

***Transport méridien école primaire :** Voilà le cas concret d'un service qui a été vendu à la commune comme facile, gratuit et indolore pour les habitants...

Depuis cette année, le financement de ce transport est assuré à hauteur de 25% par les 5 communes concernées dont Friaucelle. Deux des communes ont déjà donné leur décision de ne plus financer ce transport à partir de la prochaine rentrée ; compte-tenu du fait qu'à ce moment le financement devra être assuré à hauteur de 50% par les communes restantes, 75% l'année suivante et 100% à la rentrée 2017 notre commune n'aura plus les moyens pour assurer, peut-être seule, ce transport. Une solution doit être trouvée : Soit assurer ce transport méridien par d'autres moyens, soit le supprimer et dans ce cas, les enfants devront pouvoir manger à la cantine.

Des démarches et consultations auprès des familles concernées vont être engagées.

***Devis de rénovation du soubassement intérieur de l'église :** Le crépi intérieur de l'église est fortement endommagé dans sa partie basse probablement à cause de la peinture qui le recouvre et qui ne laisse pas le mur respirer. D'autre part, en partie haute, certaines zones ont aussi souffert d'anciennes infiltrations d'eau.

Un devis s'élevant à 19725 euros a été établi. Les travaux prévoient le décrépiage pour remettre un enduit à la chaux ou bien, laisser les pierres apparentes avec nécessité de rejoints. La question est posée de savoir s'il ne faudrait pas assurer le drainage du pourtour de l'église autrefois existant.

Techniciens et experts seront contactés pour avis avant de prendre une décision.

***Motion gare de Vandières :** Le sujet a été largement évoqué dans la presse régionale et donnera lieu à un référendum le 01 février 2015. Les enjeux sont rappelés par Yannick Weber et le conseil adopte la motion en faveur de cette construction par : Pour 6, Contre 2, Abstention 3.

***Exploitation de grumes :** Le garde ONF fait savoir aux élus que 45 chênes de diamètre moyen pourront être exploités dans les parcelles de cette année. Le conseil décide d'attribuer ces arbres aux affouagistes, car l'exploitation en bois d'œuvre apporterait un gain minimum (1500 euros) à la commune, mais engendrerait des dégâts importants dans la forêt pour débarrasser ces bois.

***Location de la salle polyvalente - Nouveaux tarifs :** Rappelons que cette salle ne peut-être louée que pour ou sous la responsabilité d'un habitant de Friaucelle.

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00 : 150 euros

***L'info des chasseurs :** après les destructions répétées d'un mirador, les chasseurs informent et assurent que ces équipements ont été construits pour la sécurité de tous et qu'ils trouvent dommageable de s'en prendre ainsi à leurs équipements.

Gendarmerie, ONF et Gardes Chasse ont été avertis de ces agissements punis par la loi.

A VOS AGENDAS :

- Vendredi 09 janvier : Les Vœux du Maire et l'accueil des nouveaux habitants
- Dimanche 01 février : Référendum Gare de Vandières

- Le secrétariat de Mairie sera fermé les vendredis 26 décembre et 2 janvier 2015
- Le ramassage du tri se fera le samedi 3 janvier au lieu du jeudi 1er janvier

Bonnes Fêtes de fin d'Année !!

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 20 Mars 2015 à 20h00